

interliaisons

Décembre
2021
n° 174

Comité général de l'UCR des 24 et 25 novembre 2021

- p. 2 Intervention Marc Bastide
- p. 7 Intervention de Michèle Picard
- p. 9 Intervention de Alain Laporte
- p. 12 Intervention de Cathy Tran Phung Cau
- p. 16 Intervention de Bernard Guidou

PERMANENCES

Du 30/11 au 2/12	TRAN PHUNG CAU Cathy	GARCIA Saturnin
Du 7 au 9/12	BOYER Jocelyne	BEAL Jean-François
Du 14 au 16/12	POUSSIER Marie Paule	DUHAUT Jacky
Du 21 au 23/12	DENIEAULT Michel	HERVE Martine

DÉCEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Bureau

Commission executive



Chères et chers camarades,
Quelle satisfaction de pouvoir avoir cette réunion en présentiel car la pandémie, depuis octobre 2020, nous a cantonnés à la visioconférence pour notre comité général extraordinaire du mois de mars.

Permettez-moi de regarder dans le rétroviseur, car malgré cette situation compliquée à gérer, nous avons parcouru du chemin depuis. Tout d'abord, félicitons-nous d'avoir réussi l'action du 31 mars sur l'augmentation des pensions et retraites, avec de nombreux rassemblements dans tout le pays, avec une reprise en main du groupe des 9 – si on peut le dire de cette manière –. Cela s'est traduit, sur différentes rencontres, par l'élaboration d'une démarche revendicative commune sur le triptyque : augmentation des pensions, défense de notre protection sociale et Sécurité sociale – services, santé, autonomie – et défense des Services publics et leur développement.

Cette démarche revendicative nous a amenés, fin juin 2021, à appeler à la journée d'actions du 1er octobre de façon unitaire et aussi à participer de façon active à la journée interprofessionnelle du 5 octobre avec FO, la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse.

Compte-tenu du contexte, il a été important, dans notre organisation, de réfléchir très rapidement après le 1er octobre. Car les mois d'octobre à janvier sont propices à nos exigences. Donc, c'est le 8 septembre que la CE a décidé d'une action nationale, à Paris, début décembre. Cette proposition a été présentée au groupe des 9. Ainsi, elle est devenue unitaire, pour une manifestation nationale, à Paris, le 2 décembre 2021.

Je donne rapidement l'ensemble de ce déroulement, car cela démontre que la nouvelle direction est passée du « dire » au « faire », à partir de la feuille de route votée par le comité général de mars dernier. Avec, je le rappelle, les difficultés liées à la pandémie, dont les difficultés pour se déplacer, la mise en place de la nouvelle direction, les nouvelles responsabilités de chacun et chacune, la constitution des collectifs. Et sur le plan général, travailler d'une autre manière et reprendre notre place de première organisation dans le groupe des 9.

Il est important d'avoir à l'esprit cet historique, non pas par esprit de satisfecit, mais pour évoquer les décisions collectives contenues dans notre feuille de route. Et aussi de rappeler la notion du « travailler ensemble » dans la construction du mouvement revendicatif spécifique aux retraités, en cohérence avec notre confédération CGT, donc avec les actifs.

Permettez-moi, avant de développer l'actualité, de vous donner quelques éléments sur la situation internationale et européenne, tout en indiquant les conditions particulières et délicates pour échanger et se rencontrer avec nos camarades des autres pays.

En premier lieu, je voudrais aborder la question afghane : en effet, depuis la prise de pouvoir par les Talibans, le 15 août 2021, le monde assiste au basculement de l'Afghanistan dans le chaos et à celui de larges fractions de sa population dans la terreur. L'État islamique, semant la terreur dans tout le pays, accentue les tensions et l'obscurantisme. Cela engendre une crise humanitaire et sanitaire sans précédent qui s'accroît de jour en jour. Les premières victimes de l'effondrement du pouvoir afghan au profit du régime islamiste des Talibans sont les femmes. Principales cibles, elles sont les plus menacées. Pour elles, cette prise de pouvoir enclenche un retour à une quasi-mort sociale.

Mon second élément, c'est la situation entre la Biélorussie et la frontière polonaise où les dirigeants des pays européens se regardent et se rejettent la faute. Pendant ce temps, les migrants restent dans le froid et la pluie, sans hygiène. Certains vont sans doute mourir dans l'indifférence des politiques. Leur souffrance est une honte pour l'Europe.

Je pourrais être plus long sur ces sujets, mais je vous renvoie au compte-rendu de l'espace Europe/inter de l'UCR, du 28 octobre 2021.

Pour revenir en France : afin de diviser les Français, l'extrême droite idéologique a infusé dans tous les espaces publics, qu'ils soient médiatiques, politiques, institutionnels ou numériques, leurs thèmes de prédilection. C'est une fuite en avant sans fin. Pas un jour, ou presque, sans une parole haineuse, un article accusateur, un sondage fielleux. Pas un jour, sans qu'un responsable politique ne cherche à surfer sur la dernière polémique pour dénoncer les immigrés trop nombreux, l'islamo-gauchisme. Les thèmes

de l'extrême droite sont partout : identité, sécurité, islam.

Sans relâche, nous devons débattre, faire connaître nos valeurs, nos idées, nos revendications pour combattre toutes les idées de l'extrême droite. Je le disais, le gouvernement et d'autres jouent la division des Français, des travailleuses et des travailleurs, mais la première préoccupation de ces derniers est ailleurs : vivre dignement de leur salaire. Comme les retraités veulent pouvoir vivre dignement de leurs pensions. C'est tout le sens de nos actions du 31 mars, du 1^{er} octobre, du 5 octobre et enfin du 2 décembre.

En 2020, près de 125 millions de personnes dans le monde ont sombré dans la pauvreté et ce chiffre pourrait dépasser les 160 millions, en 2021. Des pays entiers font leur retour sur la carte mondiale de la faim. En Europe même, 7% de la population souffre de sous-alimentation en France, c'est 1 personne sur 5, selon le Secours populaire français.

Partout, la crise sanitaire vient envenimer la crise sociale, rendant toujours plus sombre l'horizon des plus modestes, fracassant la vie de ceux que la précarité expose en premier. De plus en plus de foyers redoutent les fins de mois. Se nourrir, se loger, se chauffer sont pour beaucoup une source d'angoisse, d'isolement et de privations.

Des budgets au cordeau dans lesquels chaque euro compte, des postes de dépenses sacrifiés et l'angoisse sont au centre du basculement dans la misère. La crise économique engendrée par la Covid a d'abord fragilisé ceux qui vivaient déjà dans la précarité, rappelle le baromètre IPSOS/Secours populaire français, publié en septembre. Ce rapport met l'accent sur le quotidien des Français vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Nous le mesurons chaque jour : de plus en plus de retraités poussent les portes de différentes associations caritatives, comme de plus en plus de jeunes d'ailleurs. C'est une honte de voir ici de telles situations en 2021.

Alors que dans le même temps, ce sont 57 milliards de bénéfices des entreprises du CAC40 qui vont dans les poches des actionnaires. Le Cac 40 bat des records historiques. Bientôt, ils vont inventer un challenge

des records. À titre d'exemple : les 3 laboratoires qui dominent la conception des vaccins gagnent 1 000 €/seconde, pendant que les gouvernements restent pratiquement indifférents à la situation des pays pauvres. Ajoutez à cela, les 52 milliards d'exonération de cotisations patronales...

Que de cadeaux aux patrons ! Et des miettes pour les retraités !

L'argent coule à flot continu pour les patrons et rien pour les retraités, alors que les prix flambent. Cela affecte des secteurs essentiels comme l'énergie, l'alimentation, + 7 % sur les produits de première nécessité, le transport, les mutuelles... L'inflation est de 2,4 % sur un an, alors que les pensions et retraite de base n'ont augmenté que de 0,4 % en janvier ! À cela, s'ajoute la perte des années précédentes avec le gel des pensions, voire même la baisse de 1,83 % en 2018 avec la hausse de la CSG.

Que dire des retraites complémentaires qui ont progressé de 1 % en 2020. Mesurons bien que, pour les retraités du privé, la retraite complémentaire représente souvent 50 %, voire 60 % des revenus. Nous ne pouvons être que scandalisés par la négociation qui s'est déroulée – vitesse grand V – au mois de juillet, avec l'accord signé par la CFDT et la CFTC. C'est entre 10 et 12 % que nous avons perdu sur nos retraites complémentaires, depuis 2014 avec le gel de la valeur du point.

C'était le sens de notre revendication à la sortie du comité général d'octobre 2020.

300 €, dont 100 immédiatement.

Nous pouvons constater que le gouvernement a joué avec la pandémie pour faire la sourde oreille, y compris en refusant de nous recevoir lors du rassemblement du 31 mars à Paris. Qu'à cela ne tienne ! Nous avons décidé, ensemble, y compris avec le groupe des 9, que les retraités ne lâcheront rien !

Oui, le 2 décembre, nous exigeons une nouvelle fois l'augmentation immédiate des pensions de base et complémentaires ainsi que de leur indexation sur l'évolution des salaires. Nous exigeons que les pensions de réversion soient attribuées sans conditions de ressources ni d'âge, afin de garantir le niveau de vie du ou de la conjoint(e) survivant(e) et

leur extension aux couples pacsés, aux concubines et concubins.

La CGT demande l'augmentation immédiate de 300 € sur nos pensions de retraite, voire plus si le comité général le décide !

Camarades, c'est possible ! Le gouvernement tente de calmer le jeu avec les 100 € de l'indemnité inflation prévue y compris pour les retraités jusqu'à 2 000 € de revenu. Le gouvernement, malgré les tentatives de divisions entre actifs et retraités, jeunes et anciens, doit faire face à de nombreuses luttes dans les entreprises sur les salaires, à la victoire des salariés Mines Énergie sur le projet Hercule, à la réouverture du fret Perpignan/Rungis gagné par les cheminots... De nombreuses luttes se développent dans les entreprises du privé comme dans le public : dans la santé, les services publics, les cheminots et aujourd'hui les métallos à Paris. La cocotte commence à bouillir. Et le gouvernement et le patronat restent sourds d'une oreille et malentendants de l'autre, face à la colère des retraités. Après le 31 mars, le 1er octobre, le 5 octobre, envahissons les rues de Paris, le 2 décembre !

Pour l'augmentation de nos pensions, mais aussi pour la défense de notre système de protection sociale et de la Sécurité sociale.

Après 18 mois d'une crise sanitaire inédite – qui n'est pas encore arrivée à son terme –, nous sommes en droit d'attendre du PLFSS qu'il prenne toute la mesure de cette crise et donne des moyens à notre Sécurité sociale, à la hauteur des enjeux. Or, force est de constater que c'est loin d'être le cas. La Sécurité sociale a joué un rôle indispensable, en dégagant des ressources considérables. En ayant permis de faire face aux urgences liées à la Covid, en particulier la vaccination et l'accès massif aux tests. Les mesures du Ségur de la Santé sont largement insuffisantes et ne permettront jamais de répondre au besoin criant en personnels, ni au manque d'attractivité des métiers nécessaires au bon fonctionnement des services. Sans rentrer plus dans les détails, je vous renvoie à l'argumentaire de l'UCR du 22 octobre 2021 du secteur revendicatif.

Ce PLFSS 2022 ne répond à aucun des défis cruciaux posés à la Sécurité sociale. Notre demande, pour que soit véritablement mis à plat le dossier du financement

de la Sécurité sociale, s'impose. Organiser une journée d'étude sur notre Sécurité sociale à 100 % est l'un des éléments pour construire un rapport de forces. Les besoins financiers liés aux effets directs et indirects de la crise sanitaire ne doivent conduire, ni à des coupes dans les budgets de la protection sociale, ni au recul de l'âge de la retraite, mais ils doivent servir ce système de financement en s'appuyant sur le socle de la cotisation sociale.

S'agissant du droit à l'autonomie, nous sommes face à un gouvernement qui a renoncé à sa réforme pour le Grand âge et l'autonomie. Celle-ci avait été annoncée depuis des mois et n'est que de l'affichage. Les mesures mises en place sont loin de répondre aux besoins de la population. Seulement 0,4 milliards d'euros à comparer aux 6 milliards prévus pour 2022 par le rapport officiel Libault. Seulement un peu plus d'emplois par Ehpad dans les 5 ans à venir, alors que le besoin est de 200 000. Et en ce qui concerne le nombre d'aides à domicile : c'est renvoyé à une promesse de négociation, alors que les besoins dans ce secteur sont de 100 000 embauches pour garantir la qualité des soins.

Pour rappel, la population française va connaître un important vieillissement d'ici 2035 avec un nombre croissant de personnes en perte d'autonomie. Plutôt que de répondre à ces enjeux, le gouvernement a fait voter une loi en août 2021 instaurant une branche autonomie gérée par la CNSA en dehors de la Sécurité sociale et financée à 90 % par la CSG. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a fait voter un avis au parlement ainsi que des recommandations, des pistes de financement. Elle préconise la création d'une CSG autonomie dès 2023 à hauteur de 0,28 point qui s'ajoute au 0,15 point déjà prévu par la loi du 7 août 2020.

Ce rappel, me semble-t-il, est important, car il démontre bien que ce n'est pas une branche de la Sécurité sociale qui est créée. La CSG est un impôt et non une cotisation sociale, c'est donc une étape supplémentaire vers une étatisation de la Sécurité sociale, comme dans les pays anglo-saxons, qui n'assure qu'un minimum pour les plus précaires et ouvre la porte aux assurances privées. Cela va avoir pour conséquence une explosion des inégalités face à la perte d'autonomie. Cet argument est un élément supplémentaire pour « la gagner » du droit à une Sécurité sociale intégrale à 100 % et un élément

fort de conquête pour participer à la manifestation du 2 décembre.

Aujourd'hui, le contexte de libéralisations s'accompagne de déréglementations et de réformes générales des politiques publiques. Ces réformes vont à l'encontre des besoins de la population. Les politiques d'austérité privent les services publics des moyens de financement qui leur sont nécessaires.

La raison d'être des services publics est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion du bien commun, le développement humain durable et de la recherche du progrès social. Les services publics sont les garants de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions de vie et d'intégration des populations.



Les services publics sont un choix de société. Ils sont les outils qui font prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt individuel.

La qualité des services publics repose sur 3 fondements :

1. L'égalité d'accès et de traitement de tous les usagers ;
2. Le fonctionnement permanent sur l'ensemble du territoire ;
3. L'adaptabilité qui permet d'ajuster leur contenu, en prenant en compte les progrès techniques et l'évolution du besoin des usagers.

C'est le contraire de ce qui se passe aujourd'hui : fermetures d'hôpitaux, fermetures de lits, fermetures de guichets...

C'est en ce sens que nous exigeons des embauches, des ouvertures de guichets pour mieux accueillir les populations. Les services publics, c'est aussi le développement économique pour accueillir

des industries, développer l'emploi, le social, l'environnement. Les services publics sont créateurs de richesses. Ils participent pour l'essentiel à l'aménagement du territoire, par exemple aux infrastructures de transports. Cela nous fait dire qu'il ne peut y avoir de services publics sans industrie ni d'industrie sans services publics. C'est un GRAND Service public qu'il nous faut, différent d'un service AU public.

Comme vous le voyez, nos revendications, nos inspirations sont cohérentes. Elles sont au centre des intérêts de la population et, bien entendu, des retraités.

À 17 millions de retraités : nous sommes une force qui compte. En matière de syndicalisation, nous avons clôturé l'année 2019 à 96 161 syndiqués, soit moins 1 584 par rapport à 2018. Pour novembre 2020, nous sommes 91 336, soit moins 4 825 par rapport à 2019 clos. Toujours 2020 : en octobre, nous étions 91 093. Nous avons rentré en un mois, 243 FNI. À ce rythme-là, à la clôture, au mois de mars 2021, nous n'atteindrons pas les 100 %, c'est une évidence. Mais je laisse le soin à Alain Laporte de vous faire des propositions, non pas pour tendre au 100 %, mais pour arriver au 100%, voire plus. Plus, car je pense que nous sommes un syndicat de classe et de masse et que la question de la syndicalisation est un moyen essentiel pour gagner les revendications. Je serais tenté de dire : nous sommes dans l'urgence pour atteindre les 100 %.

De la même manière, il est important, même en tant que retraité, de participer aux stages spécifiques que propose l'UCR, de participer aussi aux journées d'études que proposent les USR, voire les UFR. Ou les 2 ensemble, pourquoi pas ? Enfin, de participer aux journées de formation CoGiTiel et CoGeTise, si l'on veut évoluer dans le bon sens. Ces 2 outils sont importants pour la Vie syndicale.

Nous parlons beaucoup du numérique, mais, paraît-il, statistiquement, la lecture, pendant cette pandémie, a redonné l'envie de lire. Alors pourquoi pas Vie nouvelle !

Je vous invite donc à faire les efforts nécessaires pour les abonnements à Vie nouvelle et le développement de la diffusion de notre magazine. Non pas « faire des abonnements pour faire des abonnements », mais en livrant la richesse d'informations que produit

la publication. Des rapports, des réflexions posées, découvrir le sport et la culture, qui donnent envie de lire ou de pratiquer, sont des éléments parmi tant d'autres, que procure notre outil d'information. Je laisse le soin à Alain Laporte de vous faire un point, là aussi. Il fera des propositions concrètes pour gagner nombre de lecteurs à notre publication. Là aussi, nous en avons besoin.

Après avoir développé notre triptyque, dit quelques mots sur la Vie syndicale et Vie nouvelle, voici quelques mots sur le revendicatif avec notre enquête « De quoi ai-je besoin pour vivre ? ». Je ne rentrerai pas, ici non plus, dans les détails, car Cathy Tran-Phung Cau les développera. Elle vous donnera les éléments de construction de notre enquête, notre conception et notre démarche de consultation. Ce travail est mené à partir du sondage que nous avons commandé à Harris interactive via la Confédération. Cela nous permettra d'être au plus juste des préoccupations des femmes et des hommes retraités.

On peut considérer que nous avons pris un peu plus de temps que prévu, mais cela nous permettra de démarrer la campagne, dès janvier, comme poursuite de l'action, après nos différentes mobilisations – dont le 2 décembre – qui pourrait durer jusqu'au prochain Comité général en mars ou avril 2022.

Dans le même temps, toujours en matière de revendicatif et d'action : la signature de la carte pétition pour l'obtention d'un bulletin de pension ou de salaire tous les mois. Je dois dire qu'en participant à de nombreuses réunions, c'est une proposition revendicative très bien accueillie.

Cher·e·s camarades, ensemble, soyons imaginatifs, créatifs sur l'élaboration et la construction revendicative. Nos revendications sont au cœur du ressenti des retraités. Nous ne sommes pas à côté de la plaque, nous ne vivons pas hors-sol. Nous sommes aux côtés, au contact, des retraités qui souffrent pour des fins de mois difficiles, de la précarité qui s'installe. Loin de baisser les bras, malgré la situation anxiogène, malgré la pandémie, les retraités veulent mieux vivre leur retraite et mieux se soigner. Donner des moyens à leurs enfants, voir grandir leurs petits-enfants dans la joie et la bonne humeur, les voir vivre dans un monde meilleur sont les souhaits des retraités.

Nous sommes en train de marquer le paysage social dans notre pays. Mettons nos revendications au cœur du débat politique pour le « vivre-ensemble » et gagner les revendications ensemble. Cela évitera à certains de prendre des virages dangereux pour la population, d'avoir des idées nauséabondes par l'être humain.

Oui, camarades, le social est au centre du débat national. Les retraités sont porteurs de richesses pour faire vivre les associations, les clubs sportifs, pour être présents pour leurs enfants et leurs petits-enfants, aidants pour leurs parents. Nous ne demandons pas la reconnaissance, car l'aide et l'entre-aide sont dans les valeurs que nous portons avec notre syndicalisme CGT. À ceux qui tentent de nous diviser, à ceux qui nous méprisent, nous leur disons : nous sommes de ceux qui ont aidé à construire ce beau pays, nous avons cotisé selon nos moyens et nous voulons vivre selon nos besoins. Nous n'allons voler personne, nous revendiquons nos droits. Nous voulons, tout simplement, vivre dignement notre retraite.



C'est un grand plaisir de partager avec vous ce moment fraternel. Je suis fière de vous accueillir à Vénissieux car, vous en partagez pleinement les valeurs : le progrès social, la solidarité, l'humanité.

Quelques mots sur Vénissieux

Ville de Résistance

- Elle est une des rares communes à s'être libérée d'elle-même, par un mouvement d'insurrection populaire avant l'arrivée des troupes alliées, le 2 septembre 1944.
- C'est aussi le sauvetage des 108 enfants juifs du camp d'internement de Bac Ky, rue de la République. Le plus grand sauvetage de France.
- Ou encore les ouvriers et syndicalistes clandestins qui se sont battus contre un patronat trop souvent à la solde de Pétain et de l'Allemagne nazie (famille Berliet).
- Vénissieux est la ville du Rhône ayant le plus souffert des bombardements anglo-américains. Peu le savent, notre ville a reçu en 1948, la Croix de Guerre.

À direction communiste depuis 1935, elle reste fidèle à l'héritage du CNR et de l'Éducation populaire

- 1945 : création de l'Œuvre des Restaurants d'Enfants, pour que tous les enfants puissent manger à leur faim.
- 1951 : création de l'Œuvre des colonies de vacances, aujourd'hui APASEV.
- 1966 : création du 1er service municipal de l'enfance de France.

Ville populaire, elle a vu de nombreux fleurons de l'industrie française s'installer sur son territoire

- En 1874, l'usine Maréchal, spécialisée dans la fabrication de toiles cirées.
- La fonderie Duranton créée en 1890.
- L'installation par Marius Berliet en 1915, d'une usine de poids lourds, devenue depuis Renault Trucks, filiale de Volvo.

Ville labellisée

- La ville a obtenu en 2019, et pour une période de 3 ans, le label « Ville Active et Sportive », avec 3 lauriers sur 4 disponibles.
- Vénissieux vient de rejoindre les communes « Terre de jeux 2024 », label créé par le comité d'organisation Paris 2024 qui valorise la diversité

de son offre sportive et la qualité de nos équipements.

- Récemment, le renouvellement du label 4 fleurs ; seulement 276 villes sont labellisées 4 fleurs en France, dont 23 en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- À la fin du XIXe siècle, de nombreux rosiéristes mondialement connus étaient implantés sur la commune. Joseph Pernet Ducher (créateur de la rose Soleil d'Or, 1^{re} rose jaune).
- La reconnaissance d'une politique volontariste et ambitieuse et du travail de qualité réalisé par nos services publics.
- C'est aussi une volonté politique forte de la ville de conserver un service public des espaces verts, mais aussi de restauration scolaire, avec notre Cuisine Centrale...

Votre congrès se tient dans un contexte sanitaire et social inédit.

Avec la pandémie, les inégalités sociales se sont accentuées :

- Plus de 10 millions de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- 8,8 millions dépendent de l'aide alimentaire pour vivre.
- 12 millions sont victimes de précarité énergétique.

Vénissieux été particulièrement impactée

- Perte d'emploi, chômage partiel, ont accentué une crise sociale déjà profondément ancrée.
- Avant la pandémie, 31 % des habitants vivaient déjà en dessous du seuil de pauvreté.
- Durant toute la pandémie, la ville s'est mobilisée pour améliorer le quotidien des habitants (soutien aux familles les plus modestes, aider les enfants à accéder à une alimentation de qualité et en quantité suffisante, approvisionnement, distribution de masques, aides aux plus fragiles, aux aînés, centre de vaccination mobile...)

Nos services publics, si souvent décriés, ont montré toute leur utilité :

- Les agents hospitaliers, en première ligne, épuisés, confrontés depuis des années, au manque de personnel, à des conditions de travail dégradées... Conséquences de la gestion libérale d'un gouvernement qui considère l'hôpital public comme une entreprise commerciale et lui impose, chaque année, des restrictions budgétaires.
- Ce même gouvernement qui déverse des dizaines de milliards pour aider les entreprises du Cac 40 à maintenir à niveau leurs profits et leur rentabilité.

Une situation intolérable et scandaleuse :

- Nos services publics sont essentiels pour garantir l'égalité républicaine, pour favoriser l'égal accès aux soins, à la culture, à l'éducation, aux sports, aux loisirs, à la sécurité... à tous.
- Mais, pour l'État, il y a toujours trop de fonctionnaires, trop de congés, trop de soins, trop de prises en charge, trop de statuts, trop d'équipements publics.

Vous étiez nombreux, cet automne, à défendre ces acquis issus du CNR.

Mais aussi pour exiger une augmentation pérenne des pensions, une sécurité sociale solidaire, universelle et démocratique, une retraite qui permette de vivre dignement.

Vous qui, depuis le début du quinquennat, êtes la cible d'un gouvernement qui s'acharne à vous traiter comme des nantis :

- Pourtant, plus d'un million de retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- Dépassement d'honoraires, déremboursement de médicaments... l'accès aux soins est de plus en plus difficile. L'an dernier, 15 % d'entre vous ont renoncé à se soigner et 30 % ont repoussé les soins dentaires, faute d'argent.
- Gel des pensions, augmentation de la fiscalité, hausse des prix à la consommation, de l'énergie, de l'essence, des mutuelles santé, votre pouvoir d'achat est en berne.

Votre retraite, vous l'avez gagnée.

- Vous avez contribué toute votre vie à la création de richesses.
- Vous êtes un rouage essentiel de la vie associative, économique et sociale du pays.

Aujourd'hui encore, l'État continue sa politique de casse :

- Avec le passage en force de la réforme sur l'assurance chômage, il s'attaque aux droits des allocataires (durcissement du seuil d'accès, baisse des allocations..).
- La réforme des retraites, mise en suspens, c'est l'ouverture à la capitalisation, c'est plus de pauvreté, d'inégalités et de pauvreté pour nos aînés, notamment les femmes, victimes de carrières courtes, de temps partiel subi...

- L'abandon de la loi Grand Âge, consacrée aux enjeux de la dépendance, est scandaleux particulièrement pour nos aînés qui ont payé un lourd tribut à la crise sanitaire.

Les communes sont attaquées de toute part :

- Baisse des dotations d'Etat. Avec la contractualisation, l'État s'est attaqué à nos dépenses de fonctionnement, donc aux missions de service public et aux agents qui exercent ces missions. Qu'en sera-t-il après les élections ?
- Avec la loi des 1 607 heures, l'Etat s'attaque aux nombreux acquis sociaux négociés dans les collectivités au fil des années (perte de congés, allongement du temps de travail...).

Fidèles à l'identité de Vénissieux, nous poursuivons notre combat pour l'intérêt général et le bien commun.

- Nous portons l'exigence d'un service public de qualité répondant aux besoins des habitants. Des missions de proximité et de solidarité qui participent à l'épanouissement de chacun.
- Nous résistons face aux politiques libérales, à l'austérité, qui frappent toujours plus fort la population.
- Mes arrêtés : 10 ans de bataille pour le droit de vivre dignement.
- Le comité de défense de l'industrie, des emplois et des savoir-faire (+ de 1 000 personnes), un point d'appui pour lutter contre la désindustrialisation orchestrée de notre pays.

Se mobiliser est essentiel pour casser la spirale de la régression sociale et du fatalisme :

- Pour exiger une véritable augmentation des pensions, comme des salaires, source du financement de tout notre système de protection sociale,
- Pour une Sécurité sociale intégrale, solidaire, universelle et démocratique,
- Pour des services publics de proximité, de qualité, indispensables à tous.

Le monde de demain, que nous promettait Emmanuel Macron n'a fait qu'accentuer les inégalités déjà existantes. Ce monde, c'est à nous de le créer par nos luttes, en mettant au cœur de toutes nos actions, l'humain et l'intérêt général.

Je vous remercie.



Cher-e-s camarades,
Il me revient le soin, après une introduction à la discussion axée sur notre vie syndicale ainsi que sur la présentation de la campagne double de syndicalisation et d'abonnement à Vie nouvelle,

de vous inviter à intervenir sur le sujet sous forme d'un débat interactif.

Avec l'actualité revendicative, émerge à nouveau la question de la relation entre le rapport de forces et l'existence d'un syndicalisme d'adhérents. En effet, le nombre de syndiqués ne peut être considéré comme annexe au rapport de forces, il est constitutif de celui-ci. La syndicalisation en est donc un véritable enjeu et notre état d'organisation est une traduction, sinon la traduction de la qualité de vie syndicale.

S'il fallait une fois de plus nous en convaincre, l'expérience de la préparation de la manifestation à Paris le 2 décembre nous donne de multiples raisons de poser, en grand, la question de nos forces organisées et de leur rôle dans la construction du rapport de forces.

Sans noircir le tableau, ce qui ne serait pas juste, c'est en effet face à la mise en œuvre de nos décisions, qu'elles soient du domaine revendicatif ou autre, que nous constatons, des faiblesses, des difficultés dans les organisations, plus ou moins importantes et d'ordres différents, pour prendre en compte et réaliser les objectifs proposés.

Cela doit nous interroger et nous faire réfléchir aux dispositions que nous pourrions prendre pour tenter d'apporter des réponses et pour améliorer la situation. Nous avons certainement à vivifier une culture militante, une culture d'organisation, qui font du renforcement, de la place centrale des syndiqués, des composantes essentielles du rapport de forces.

Il n'y a pas de lutte gagnante sans organisation et sans politique d'organisation. L'histoire est là pour nous le rappeler sans cesse.

Nous disons :

- Plus de retraités syndiqués à la CGT sont essentiels pour construire ce rapport de forces, rompre l'isolement des retraités, gagner au progrès social.

- Avoir plus de syndiqués impliqués dans la vie syndicale est fondamental pour y parvenir.

Cela se construit et tient d'une démarche qui relève de la démocratie et qui vise à celle-ci. Une démarche qui veut résolument rompre avec la délégation de pouvoir.

Comment alors, nous militants, animateurs de la vie syndicale, à tous les niveaux d'organisation, UCR, Unions syndicales, Unions fédérales, allons-nous faciliter ou pas l'appropriation par les syndiqués, leur implication ou pas, leur intervention ou pas, dans les actions ou toutes autres initiatives syndicales que nous leur proposons ?

En quoi, par nos décisions, allons-nous faciliter ou pas les droits et devoirs des syndiqués ? Droits en matière d'information, droits en matière de formation syndicale, pour qu'en toute circonstance les syndiqués soient acteurs et décideurs de leur organisation.

N'appartient-il pas au syndicalisme de créer les conditions de la transformation des retraités en citoyens actifs, pesant de tout leur poids dans l'évolution de la société, participant activement à son amélioration et même à sa transformation avec les autres catégories de la population, en premier lieu les salariés ? Aussi bizarre que cela puisse paraître, ce besoin de l'affirmer correspond au fait que l'enracinement de l'engagement syndical à la retraite n'est pas un phénomène ancré dans les traditions du mouvement syndical. Notre syndicalisme CGT étant lié au travail, il est facile de penser que la fin de l'activité professionnelle est aussi la fin de l'activité syndicale.

Notre syndicalisme ne doit-il pas, lui aussi, évoluer dans le sens d'une relation qui ne se limite pas à la section d'entreprise, mais qui de plus en plus doit s'enraciner sur les lieux de vie ?

Cela passe par la coordination de l'activité syndicale des différentes structures pour trouver unité, cohérence, solidarité de classe et cela doit conduire notre syndicalisme retraité à décloisonner l'activité afin de faire vivre en synergie les sections professionnelles avec les ULSR et les USR pour faire avancer les revendications par la mise en commun des expériences, du potentiel militant et du savoir-faire.

C'est dans ce contexte et conscient du chantier à entreprendre, mais nécessaire, que nous plaçons notre campagne double de syndicalisation et d'abonnements à Vie nouvelle, validée par la commission exécutive du 8 septembre qui a décidé de son lancement lors de ce comité général et d'en faire un élément fort de la rencontre nationale des responsables à la vie syndicale et des responsables à la diffusion de Vie nouvelle qui aura lieu le 26 janvier 2022, à Montreuil.

À ce niveau de mon intervention, permettez-moi donc de reprendre ce que l'espace Vie syndicale et le collectif Vie nouvelle ont proposé au bureau et à la commission exécutive de l'UCR, pour enrayer notre perte d'adhérents et pour augmenter notre nombre d'abonnés au magazine de l'UCR.

En préalable, un rappel de notre état d'Orga au 8 novembre ainsi que de l'état de diffusion de notre magazine Vie nouvelle :

De date à date : novembre 2020 : 66 063 FNI ; novembre 2021 : 66 548 FNI, soit plus 485.

Pour mémoire, à la même époque pour 2020 sur 2019, nous accusions un retard de 7 621 FNI.

Concernant les manquants 2020 sur 2019 : 2019 clos : 96 161 FNI ; 2020 : 91 336 FNI, soit un retard de 4 825 FNI, alors que l'an dernier le retard était de 3 592 FNI.

Si, comme le mois dernier, nous constatons un date à date en positif, il s'atténue dangereusement. Il nous faut donc collectivement porter nos efforts, en accentuant la rentrée des FNI et des cotisations de 2020 et de 2021.

État de diffusion du dernier numéro de Vie nouvelle de septembre-octobre : abonnements collectifs : 54 098 ; abonnements individuels : 2 707, soit un total de 56 805.

Au-delà des constats et si la question de l'état d'orga avec la rentrée des FNI et des cotisations doit être notre préoccupation constante, en premier lieu dans l'activité de l'espace Vie syndicale, la question de la syndicalisation et du renforcement de notre syndicalisme retraité en est une autre, tout aussi indispensable, pour pérenniser notre syndicalisme spécifique, tout comme de développer la diffusion de notre magazine, outil pour la bataille des idées.

C'est à partir de ces éléments que nous soumettons

au comité général le plan de travail arrêté par la commission exécutive.

Comme je l'évoquais plus haut, soigner notre culture d'ORGA, y consacrer le temps nécessaire, renforcer et structurer la CGT, de manière spécifique pour ce qui nous concerne, n'est pas une tâche supplémentaire, mais une impérieuse nécessité pour notre syndicalisme retraité et pour la CGT toute entière.

Tout cela s'organise et produire des axes de travail n'est pas spontané, il faut un peu de méthode avec, dans nos sections syndicales, le développement d'une réelle qualité de vie syndicale. Nous pensons que les propositions d'axes de travail que nous vous faisons peuvent y contribuer.

Trois voies possibles pour renforcer notre organisation :

- La continuité syndicale :

La mise en place d'un collectif Continuité syndicale au sein de l'espace Vie syndicale, animé par Philippe Bonnefous qui, avec des Unions fédérales ciblées pour leur travail sur la continuité syndicale, dégagera quelques pistes pour mise à disposition de l'ensemble de nos organisations. Ce collectif travaille à un diaporama qui sera présenté lors de la rencontre des responsables du 26 janvier.

Dans ce cadre, toutes les expériences concernant la continuité syndicale émanant des organisations de l'UCR seront utiles pour nourrir la réflexion.

- La campagne double de syndicalisation et d'abonnements à Vie nouvelle.
- Syndiqués retraités dans les syndicats actifs : à ce sujet une rencontre a eu lieu avec l'espace Vie syndicale Confédéral. Il s'en est suivi un plan de travail concret à mettre en œuvre.

J'en viens aux propositions concrètes sur notre campagne double de syndicalisation et d'abonnements à Vie nouvelle.

Un certain nombre d'éléments vous ont été remis dans ce comité général, je vous détaille ceux-ci : En premier lieu, ce qui nous a animés, donner un contenu à notre campagne double, en se donnant des objectifs : objectifs de syndicalisation, objectifs d'abonnements.

Objectifs de syndicalisation :

Nous vous proposons de revenir sur nos orientations du congrès de Bordeaux, regagner nos 100 000 adhérents (pour rappel, nous avons malheureusement ouvert le congrès en dessous de la barre des 101 142 FNI de fin 2016). À partir de cette orientation, nous avons donc pris en référence les 101 142 FNI de fin 2016 à comparer avec le nombre de FNI 2019 clos soit 96 161, ce qui nous donne un différentiel de 4 981 FNI.

Ensuite, nous avons établi un tableau comparatif d'état d'Orga 2016 – 2019 pour chaque département, avec des propositions de syndicalisation, tableau en votre possession.

C'est à partir de ces chiffres que nous proposons aux USR et UFR de mettre en place un plan de campagne réalisable sur la base d'un objectif de renforcement de 5% de leur nombre d'adhérents 2019.

Objectifs d'abonnement à Vie nouvelle :

Pour votre information, le comparatif depuis le début de l'année 2021 fait apparaître un chiffre de diffusion au 31 décembre 2020 de 58 477 pour un chiffre de diffusion au 21 septembre de 56 805 abonnés, dont 2 048 créations, soit une perte de 1 672 abonnés.

Tout comme la situation Orga, la diffusion de notre magazine doit nous interroger. Elle explique les raisons de notre campagne double et la démarche identique concernant Vie nouvelle, présentée, elle aussi, à la CE du 8 septembre. La base de référence a été celle du point de diffusion au 13 juillet 2021, soit 56 827 abonnés.

Nous sommes partis des 96 161 adhérents de l'exercice clos 2019 et des 56 827 abonnés à Vie nouvelle, soit un écart de 39 334 entre les adhérents et les abonnés. Un même tableau comparatif a été établi par département avec le nombre d'adhérents et le nombre d'abonnés, faisant ressortir les écarts entre les deux et en proposant, aux USR et aux UFR, un objectif de 5 % de l'écart adhérents – abonnés. Vous êtes également en possession de ces tableaux.

Comme je l'ai développé au début de mon intervention, nous avons conscience que, quels que soient les objectifs à atteindre que nous proposons (syndicalisation, abonnements à Vie nouvelle, objectifs revendicatifs), tous se heurtent

aux réalités de terrain, mais n'est-ce pas en faisant des propositions concrètes de plans de travail que nous donnons l'occasion aux organisations, USR, UFR, de faire, avec les sections syndicales de retraités, l'état des lieux de leur capacité militante, leur potentiel de syndiqués, en organisant des plans de visite avec celles-ci ?

Enfin, le dispositif de coopération de l'UCR mis en place avec les membres de la Commission exécutive prend, ici, tout son sens quant à l'aide que doivent vous apporter vos coopérants pour la mise en œuvre de cette campagne double dont les axes de travail ont été rappelés dans une note réactualisée aux coopérants le 21 avril 2021, axes de travail qui seront suivis régulièrement par l'espace Vie syndicale et du collectif Vie nouvelle.

Nous avons également voulu vous remettre un exemplaire du kit réalisé à partir de celui de la Confédération en support de notre campagne double. Il sera remis à chaque coopérant qui prendra date avec son ou ses départements de coopération, pour engager la campagne. Il sera tiré à 158 000 exemplaires, dont 58 000 seront joints à l'envoi de Vie nouvelle de janvier.

D'autres supports de communication sont à l'étude pour que notre campagne fasse « événement ».

Un rendez-vous « Adhésions, abonnement à Vie nouvelle » sera sur le parcours de la manifestation du 2 décembre à Paris, avec un stand UCR, tenu par l'espace Vie syndicale et le collectif Promo/Diffusion de Vie nouvelle. Nous vous proposons que ce rendez-vous serve aussi à faire un point avec les départements sur le nombre de participants à la manifestation.

Merci de votre écoute.

À vous la parole.





Chers camarades,

Après vos riches interventions dans le débat général sur l'actualité revendicative présentée par Marc, inscrivant notre démarche dans un processus de luttes et d'actions ainsi que celles portées dans le débat sur la nécessité incontournable de notre renforcement pour un syndicalisme spécifique de masse parmi les retraités, de la bataille des idées avec notre magazine Vie nouvelle, nous abordons la dernière séquence de ce comité général avec la consultation nationale sur les besoins des retraités « De quoi ai-je besoin ? Que me faut-il pour vivre ? ».

Cette consultation est issue de notre feuille de route, décidée au comité général du 16 mars dernier, dont j'en rappelle les 3 axes essentiels :

1. Les retraités : Une place et un rôle essentiels,
2. Notre démarche revendicative autour du triptyque : pensions et pouvoir d'achat, santé, Sécurité sociale intégrale, autonomie, et services publics,
3. Renforcer le syndicalisme spécifique retraité.

À partir de cette décision de consultation sur les besoins, nous avons construit un 1^{er} projet de questionnaire que rapidement nous avons trouvé trop long pour assurer un échange de qualité avec les retraités et pour être un outil efficace. Notre réflexion et nos idées ont cheminé et ont évolué, ce qui nous a amenés à envisager la construction de la consultation en deux temps.

Un premier temps : en faisant le choix d'un sondage réalisé par des professionnels du questionnement sur la situation des retraités autour de thématiques que nous leur avons soumises et avec l'exigence d'un panel large d'interviews prenant en compte la diversité des retraités, de mettre en évidence les femmes retraitées et les petites pensions.

C'est l'organisme de sondage Harris qui a été retenu et qui a, d'ailleurs, déjà commencé les interviews depuis le 8 novembre et dont les résultats nous seront rendus par un document, demain 26 novembre. Un rendu par l'organisme sera fait à la CE du 16 décembre.

Le second temps est l'élaboration du document revendicatif de la consultation. Dès la réception

des résultats du sondage, le collectif de l'espace revendicatif travaillera à sa concrétisation.

Cette consultation est donc bien une action revendicative de l'UCR-CGT qui se situe dans le prolongement des actions nationales menées depuis plusieurs mois avec, notamment, la carte pétition « 100 euros tout de suite » et nos journées d'actions des 31 mars, 1er octobre et 5 octobre.

Elle a pour objectif d'aller à la rencontre des retraités, en priorisant nos syndiqués, et en soignant nos relations avec eux, car ils sont une réelle force (96 161, exercice clos 2019), de les faire s'exprimer sur leurs besoins économiques, sociaux, culturels, à partir de leur vécu, de leur budget de vie. En même temps, comme nous ne sommes pas des voyageurs sans bagages, nos propositions et nos repères revendicatifs doivent nourrir fortement nos discussions avec nos syndiqués et les retraités. Elles doivent leur permettre de dépasser, pour certains, le sentiment de culpabilisation d'avoir une pension supérieure au salaire d'un actif, ou encore d'avoir "honte" du fait d'une petite retraite qui pèse mentalement et engendre des privations quotidiennes. Et nous permettre d'argumenter pour faire reculer le fatalisme.

Notre consultation est au cœur de l'actualité, au regard des annonces gouvernementales sur les revalorisations des retraites :

- 1^{er} novembre : 1 % de revalorisation des retraites complémentaires, soit 0,5 % en dessous de l'inflation retenue en juillet (1,5 %) et non pas celle d'octobre reconnue par l'Insee et qui est à 2,4 %.

Quid du différentiel qui nous manque ?

- Janvier 2022, 1,1% de revalorisation de toutes les retraites de base, toujours en dessous de l'inflation.

Ce sont bien par des miettes qu'ils osent revaloriser nos pensions, au regard de l'explosion des prix dans la vie quotidienne (alimentation, carburant, énergie, mutuelle, transport, logement, assurance, etc.), de l'explosion des profits des plus riches (170 milliards), du record historique des dividendes redistribués aux actionnaires du Cac40 (57 milliards) et des 52 milliards d'exonérations de cotisations sociales.

Et sans parler de la dernière provocation du gouvernement sur la prime « Inflation » de 100 euros pour les salaires et les retraites

inférieures à 2 000 euros. Pour les retraités, il faut savoir que la méthode de calcul de cette prime va en exclure de nombreux du dispositif, créant encore plus d'injustice et d'inégalités. Le calcul se fera sur le cumul des retraites base et complémentaires, y compris de réversion sur les mois d'octobre, novembre et décembre pour obtenir une moyenne de pension inférieure à 2 000 euros.

Mépris, cynisme, vol, miettes, à la CGT, on n'en veut pas ! Nous revendiquons le droit à une autre répartition des richesses. Notre revendication de 300 euros, voire plus, est totalement juste et légitime. Notre consultation « De quoi ai-je besoin ? Que me faut-il pour vivre dignement » trouve ici tout son sens. Elle doit nous permettre de hisser le social au cœur de la campagne électorale des présidentielles et des législatives qui suivent.

Venons-en au concept du projet lui-même de la consultation, à ses objectifs et à sa méthodologie :

Concept et objectifs :

- Faire exprimer les retraités sur leurs besoins économiques et sociaux, à partir de leur vécu, de leur budget de vie.
- Évaluer et valoriser ces expressions, ces paroles de retraités au moyen de vidéos.
- Démontrer qu'à la retraite, on a des besoins à satisfaire.
- Démontrer que les moyens existent pour les financer et bénéficier d'une autre répartition des richesses.
- Faire partager et défendre nos revendications tant au plan national que territorial.
- Faire évoluer nos repères revendicatifs, voire en construire d'autres.
- Travailler à ce que l'ensemble de cette campagne soit l'affaire de toute la CGT avec une impulsion et une aide des organisations de la CGT.

Public ciblé :

- Prioritairement tous nos syndiqués (96 161) puis, plus largement, les retraités sur les lieux de vie.
- Veiller à l'expression des femmes retraitées ainsi qu'à l'expression des retraités aux petites retraites.

Finalités de la consultation :

- Construire les revendications des retraités à partir de leurs besoins avec l'exigence de l'augmentation immédiate de 300 euros de nos pensions, d'une modification du PLFSS et de la loi

de finances comme le pratique le gouvernement chaque fois qu'il a besoin de faire des ajustements budgétaires.

- Rencontre de tous les retraités syndiqués lors de l'assemblée générale, de la remise de FNI, etc.
- Rencontre de retraités en territoire avec des initiatives publiques auxquelles la direction de l'UCR participera.
- Construire des actions nationales et territoriales.
- Faire découvrir l'utilité du syndicalisme spécifique retraité et gagner à son renforcement.
- Enfin, mettre en œuvre la feuille de route.

Supports et outils de la consultation :

- Support papier, sous forme d'un 4 pages avec un questionnaire sur les besoins et une page blanche pour une expression libre du retraité avec son appréciation et son appropriation de nos propositions revendicatives.

Support de communication :

- **Au niveau national :**
 - Conférence de presse de l'UCR auprès de la presse écrite, radio et télévisée.
 - Communication de l'UCR : site UCR, lettre d'accompagnement à nos organisations.
 - Communication confédérale : site de la Confédération.
 - Les presses syndicales : Vie nouvelle, Ensemble, NVO.
- **Au niveau des territoires, impulsion de la campagne par les USR et UFR avec :**
 - Plan d'action et de suivi pour rencontrer les syndiqués, débattre de nos propositions et les faire s'exprimer sur leurs besoins.
 - Plan d'action et de suivi pour créer partout des initiatives de rencontres, en créant ou recréant des points de rencontre réguliers sur les lieux de vie des retraités et impulser des initiatives publiques.
 - Organiser pour l'UCR, pour les USR et UFR des enregistrements vidéos de la parole des retraités qui nous serviront pour la préparation notre prochain congrès et à faire vivre le site de l'UCR.
 - Communication en territoire par des conférences de presse écrite, radio et télévisée.
 - Participation des membres de la CE de l'UCR et des coopérants aux initiatives territoriales.

Visibilité UCR :

- Une réflexion est en cours pour avoir une visibilité grand public sur une forme qu'il nous reste à définir.
- Création d'une affichette : De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? (Vous avez un modèle, mais déjà elle va être améliorée).

Lancement et durée de la Campagne

De décembre à mars : 4 mois pour rencontrer, débattre et construire les revendications avec les retraités. Faire exprimer nos exigences sociales du bien vieillir.

Suivi de la Campagne

- L'espace Revendicatif de l'UCR, avec la participation des membres de la CE et des coopérants, assurera le suivi et le retour à l'UCR de la consultation, de la gestion des questionnaires et des données.
- L'UCR tirera l'analyse politique et revendicative de cette consultation.
- Un rendu des résultats et de l'analyse sera fait à nos syndiqués par l'UCR, nos USR et UFR et par notre magazine Vie nouvelle, mais également à la Confédération.
- Un rendu public sera fait par l'UCR au gouvernement.

Évaluation du coût de la consultation

- Coût du support papier.
- Coût du tirage en nombre d'exemplaires (100, 150 ou 200 000).
- Déplacement en territoire des coopérants et des journalistes de Vie nouvelle pour aider aux enregistrements et interviews de retraités.
- Coût d'une visualisation nationale.
- Coût du sondage. D'ores et déjà, la Confédération a annoncé une aide.

Cette consultation aura un coût, nous le savons. Nous devons l'évaluer pour le prévoir dans notre budget 2022, et les efforts que nous allons engager dans nos organisations pour effectuer les versements de cotisations y contribueront.

Voilà dans les grandes lignes le concept de cette consultation nationale.

Mais avant de vous passer la parole, je voudrais aussi évoquer notre 2^e outil revendicatif : le bulletin de pension. Vous avez un exemplaire de la carte pétition adressée au Premier ministre dans vos pochettes. Comprendre sa retraite et avoir un bulletin de pension

détaillé au format papier est une revendication forte des retraités.

Comment être informé, comprendre les variations de versements mensuels ou trimestriels des différentes pensions sur le compte bancaire ? Et comment pouvoir éventuellement contester ces versements ?

Pour la CGT, l'accès à l'information de sa pension est un droit à la démocratie, à la citoyenneté et à l'autonomie.

Rappelons-nous du colloque que l'UCR a tenu en 2020 sur le thème « nouvelles technologies, enjeux pour la société et pour les retraités » à la suite duquel des perspectives ont été tracées avec l'élaboration d'une plaquette et d'un 4 pages. L'inclusion numérique ne peut pas être un facteur d'exclusion et les nouvelles technologies instrumentalisées ne peuvent justifier la réduction des dépenses publiques, la disparition des services publics, la dématérialisation des démarches administratives.

Nos échanges avec la Confédération ont permis que la campagne, Un bulletin de pension de retraite pour tous les retraités, soit confédéralisée en la liant à la campagne confédérale sur la reconquête d'une Sécurité sociale intégrale. Son coût sera cofinancé par la Confédération et l'UCR à hauteur de 50 % chacun.

Une première réunion s'est tenue avec les UFR. Rapidement après notre journée d'action du 2 décembre, nous proposerons d'organiser, en début d'année, une réunion des USR en région avec les administrateurs CGT des Caisses et les représentants régionaux des fédérations, les UD et comités régionaux pour lancer, ensemble, la campagne de signatures. Les USR centraliseront les cartes pétition et organiseront les initiatives de dépôts, en territoire, lors des conseils d'administration des caisses ou des demandes d'audience.

Un courrier sera adressé très prochainement aux organisations pour lancer cette campagne.

Une dernière explication sur la carte pétition : d'abord pour s'excuser d'une erreur de maquettage de la partie détachable qui a été mal positionnée, mais également pour préciser que les sommes inscrites sur le dessin du bulletin ne sont pas nos revendications, mais bien

un exemple de ce que l'on veut voir apparaître sur le bulletin, à savoir la retraite brute, les différents prélèvements et la pension nette.

Même si vous l'aviez tous bien compris, je préfère le dire pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

En conclusion, comme je l'ai dit au début de mon intervention, notre consultation nationale s'inscrit dans la mise en œuvre de notre feuille de route. Oui, elle représente avec la campagne de syndicalisation et d'abonnement à Vie nouvelle et celle du bulletin

de pension, un gros investissement de nos militants et de nos organisations sur le terrain. En même temps, elle marque fortement une CGT disponible, à l'écoute des retraités, qui donne confiance et espoir pour construire une société plus juste, plus solidaire et intergénérationnelle.

En m'excusant de la longueur de mon intervention, je vous remercie de votre écoute et je vous cède la parole.

la cgt
retraités

CONSULTATION NATIONALE

De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

Bulletin de pension
Brut du mois de juin 2022 :
Net du mois de juin 2022 :

120
80
60

INFOS

Diverses vecteurs créés par macrovector - freemove.com



Cher-e-s camarades,

Nous voilà au terme des travaux de notre comité général de l'UCR-CGT.

Tout d'abord, que cela fait du bien de se retrouver en situation physique pour cette rencontre statutaire de notre organisation.

Même si la crise sanitaire n'est pas terminée et revient malheureusement fortement dans l'actualité, j'y reviendrai, reconnaissons que nos échanges politiques et fraternels de ces 2 jours sont importants et d'une autre intensité dans cette forme qu'en conférence téléphonique ou même en visio.

Je tenais à remercier nos camarades de l'USR 69 de nous avoir accueillis et aidés à l'organisation de ce comité général ainsi que la mairie de Vénissieux pour son apport logistique à la bonne tenue de cette réunion.

Camarades, nous sommes à 8 jours de notre manifestation unitaire à Paris du 2 décembre. Cette action, certes préparée rapidement comme plusieurs camarades l'ont pointée, est nécessaire face aux non-réponses du gouvernement à nos mobilisations précédentes, plus particulièrement celles du 31 mars et du 1^{er} octobre.

La décision de cette action, prise par la CE de l'UCR-CGT de septembre, correspond à ses responsabilités. Notre manque est plutôt lié à une difficulté d'échange entre les coopérants de la CE et nos USR et UFR. Il nous faut tenir compte de cette situation liée à la période. Nous allons travailler à rectifier ce manque dans notre activité. Par contre, cette action est nécessaire et nous devons travailler ces 8 prochains jours à la réussir au plus haut niveau possible.

Au-delà des difficultés exprimées à ce comité général, mesurons que notre action du 2 décembre booste nos militants sur le déploiement envers les retraités et sera un marqueur important dans l'opinion publique sur l'urgence et la légitimité de nos revendications.

En ce qui concerne le groupe des 9, ce dernier n'est pas une organisation, mais repose sur une démarche unitaire où la CGT joue un rôle moteur. Pour ce qui émane de la présence de la CFTC, ce n'est pas la CGT

qui a un problème, c'est cette organisation qui appelle à agir contre les conséquences catastrophiques de leur signature sur le niveau des pensions et le pouvoir d'achat. Toujours sur l'unité, la porte n'est pas fermée à d'autres organisations, à partir de situation départementale. En ce sens, nous allons vous envoyer au niveau des USR et des UFR, un tableau pour mesurer l'implication des organisations du groupe des 9 dans vos départements et la présence d'autres organisations.

Chers camarades, l'unité est un combat permanent, elle est possible quand la CGT dispose de forces, et même une activité de haut niveau.

Sur la politique du gouvernement, nous assistons à une accélération d'une pratique libérale sur le terrain économique et social.

Si « l'autre Monde », annoncé au début de la pandémie par le Président des riches, est celui qui se dessine, nous n'en voulons pas.

Au-delà d'une gestion catastrophique de la crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020 de la part de ce dernier, comme je le disais précédemment, nous assistons à une continuité, voire une accélération, de la casse de notre système social issu du Conseil National de la Résistance.

Au-delà du mécontentement que crée cette situation, il nous faut gagner un élargissement du rapport de forces, c'est bien là notre sujet et le travail, l'activité, à mener ces prochains jours, ces prochaines semaines, ces prochains mois.

Il nous faut être à l'offensive autour de nos propositions et ceci d'autant plus dans une période de pré campagne électorale nauséabonde, sur fond d'insécurité et d'immigration, qui volontairement écarte les questions sociales.

Notre triptyque revendicatif doit être la priorité de notre activité pour gagner de nouvelles forces. Il est au centre des vraies préoccupations d'une grande majorité de retraités.

1. Augmentation des pensions

Il faut une autre répartition des richesses, nos revendications sont nécessaires et urgentes pour répondre aux besoins de la population des retraités

qui voit son niveau de vie se dégrader entraînant un grand nombre d'entre eux dans la pauvreté. L'annonce d'une augmentation de nos pensions de 1,1 % pour 2022, pour une inflation de 2,4 %, est une véritable provocation qui impose une riposte de masse. Les moyens existent et sont étalés quotidiennement dans les médias.

Ce n'est plus du ruissellement, mais une véritable inondation capitalistique : explosion de la Bourse, versement de dividendes en augmentation, aides aux entreprises pour diminuer leurs charges, pour nous les cotisations sociales, etc. La Bourse étale ses 7 193 points, un record depuis 24 ans, grâce à une majorité d'entreprises de luxe. Cela est injuste, indécent et dangereux économiquement et socialement.

Oui, nous avons les moyens de convaincre et donc de mobiliser et d'inverser la donne pour obtenir satisfaction à nos justes et légitimes revendications. Il faut augmenter nos pensions immédiatement de 300 euros.

Sur ce point, suite au résultat de notre consultation sur les besoins des retraités, nous vous proposons de revisiter cette revendication à notre comité général de mars 2022.

2. Avenir de notre protection sociale

Le PLFSS 2022, sur la santé, confirme la dégradation et la diminution de moyens matériels, humains et financiers de notre Sécurité sociale.

Au-delà de cette situation grave qui a montré son vrai visage avec les nombreuses difficultés rencontrées lors de la gestion sanitaire de la pandémie, le gouvernement continue la politique de ses prédécesseurs en cassant le fondement même de la Sécurité sociale. En ce sens, il transfère un financement solidaire par les cotisations sociales, et non les charges, vers un financement par l'impôt et individuel. Sur ce sujet, le gouvernement regarde avec attention les mutuelles pour atteindre cet objectif.

Sur l'évolution de notre système de retraite, c'est clair pour la plupart des candidats à la présidentielle : vous allez travailler de plus en plus longtemps pour disposer d'une retraite de misère. Même si le gouvernement est sortant, son Président annonce le report d'une réforme après les élections de 2022.

Il annonce la couleur avec la perspective d'aller vers un départ à la retraite légal à 64 ans.

Les autres candidats de droite, face à ce positionnement ultralibéral, mettent encore plus la barre à droite, voire à l'extrême droite, en allant pour certains à un départ jusqu'à 67 ans.

Là aussi, la CGT a des propositions autour d'une Sécurité sociale intégrale qui permette de répondre à l'ensemble des besoins, leur financement, et de maintenir une gestion démocratique de notre Sécurité sociale. Cet outil formidable, construit par nos camarades du Conseil National de la Résistance, n'appartient ni à l'État ni au patronat, mais à l'ensemble de ce pays. Donc PAS TOUCHE !

3. Avenir des services publics

Notre troisième point revendicatif, l'avenir des services publics, est aussi au centre du mécontentement des retraités. L'accélération des réorganisations, des suppressions d'effectifs, la déshumanisation, le tout numérique, éloignent de plus en plus la population, et plus particulièrement les retraités, de ses besoins vitaux et donc dégradent fortement les conditions de vie. Il nous faut reconstruire de véritables services publics. Nous devons, sur ce point, élargir la convergence avec nos camarades actifs et les personnels de ces entreprises.

Pour terminer sur ce triptyque revendicatif, nous sommes bien loin des commentaires, des débats organisés quotidiennement par les politiques libéraux et leurs amis médiatiques autour de l'insécurité et l'immigration ; ceci alors que dans un dernier de leurs propres sondages, les deux sujets prioritaires des Français sont le pouvoir d'achat et la santé.

Leur objectif est impérativement d'éviter un débat de campagne électorale, des présidentielles et des législatives, autour des questions sociales. C'est bien là, sur cet enjeu, que se jouent notre intervention et l'efficacité, l'impact de nos mobilisations dans la période.

Ceci étant, nous avons identifié lors de notre débat sur la Vie syndicale et Vie nouvelle des difficultés dans plusieurs de nos organisations. C'est une question-clé et primordiale.

Pour terminer sur ce point, au-delà de notre processus, il est important de travailler à un rendez-vous interprofessionnel et intergénérationnel, au plus tôt, après l'action du 5 octobre.

Le plan de travail proposé par Alain hier sur la syndicalisation, la continuité syndicale, la vie et le fonctionnement de nos organisations, l'abonnement et la lecture de Vie nouvelle, au-delà d'être partagé et d'avoir un écho favorable à ce comité général, doit se construire par des plans de travail précis, offensifs, dans l'ensemble de nos organisations.

Je tiens à insister sur 3 points autour de ce plan de travail :

- **La continuité syndicale**

À ce jour, nous perdons 7 adhérents sur 10 actifs, au niveau national, avec de forts écarts selon la prise en compte de ce sujet. Quand on sait que ce sont 50 000 adhérents actifs qui vont faire valoir leur droit à la retraite ces 5 prochaines années, on mesure l'enjeu et le potentiel que cela représente pour rectifier et améliorer ce point de notre activité.

Cela nécessite, comme certaines organisations s'y sont déjà engagées, un travail direct avec nos camarades actifs qui disposent de la connaissance de ceux qui vont partir à la retraite. La continuité syndicale n'est pas une évidence comme il y a quelques années, il faut, y compris avec nos adhérents, convaincre de l'utilité du syndicalisme retraité CGT.

L'affaiblissement politique, l'individualisme, le manque de perspective, expliquent en partie ce comportement. Donc, engageons-nous, à ce comité général, à échanger et à travailler dans nos syndicats, dans nos USR, dans nos UFR, pour atteindre cet objectif.

- **La syndicalisation**

Même si nous réalisons des adhésions, cela n'est pas une priorité dans notre activité quotidienne. Cela se traduit par une perte régulière d'adhérents, avec une forte alerte pour l'année 2020. Ce point est au centre de notre ambition d'élever le rapport de forces.

L'image de la CGT, la participation de nombreux non-syndiqués à nos initiatives, le mécontentement actuel, nos propositions représentent des leviers, un potentiel, pour passer un cap quantitatif sur notre nombre d'adhérents.

Comme pour la continuité syndicale, engageons-nous à ce comité général à traduire ce potentiel en objectif offensif, dans l'ensemble de nos organisations. Notre

activité mérite beaucoup mieux et doit rapidement se traduire par un renforcement.

- **Vie nouvelle**

Notre magazine Vie nouvelle est apprécié par la plupart des lecteurs. C'est normal, c'est une publication de qualité sur l'ensemble des domaines abordés.

Par contre, nous manquons de dynamique pour proposer son abonnement. Les retraités, les syndiqués, sont nombreux à ne pas y être abonnés. Dans une période où la bataille des idées fait rage, cet outil est primordial face à un gouvernement, le Medef, des actionnaires qui possèdent les médias dominants.

Là aussi, engageons le comité général à traduire cette urgence en résultats dans l'ensemble de nos organisations.

Le collectif d'impulsion de l'UCR aidera l'ensemble de nos organisations à atteindre cet objectif.

Pour ne pas être plus long, je reste sur ces trois points de notre Vie syndicale. Je vous invite, enfin, à travailler à la réussite de notre rencontre du 26 janvier des responsables de la Vie syndicale et de Vie nouvelle avec la direction de l'UCR-CGT, à Montreuil. Une présence massive est nécessaire et indispensable, les responsables que nous sommes doivent le vérifier et le gagner.

Je voudrais, avant de terminer ces conclusions, aborder notre démarche de consultation présentée ce matin par Cathy ainsi que la carte pétition sur la feuille de pension.

Autour d'un bilan réalisé par un institut de sondage, nous allons disposer d'une photographie précise de la situation, des conditions de vie des retraités. À partir de là, l'objectif n'est pas de consulter pour consulter, mais de se déployer massivement auprès de nos syndiqués puis la masse de retraités, pour échanger avec eux, certes, autour de leurs besoins, mais aussi, et surtout sur nos propositions.

Ce que nous visons avec cette démarche, c'est la prise de conscience que l'on peut faire autrement, que les moyens existent et donc qu'il faut se mobiliser et s'organiser pour améliorer les conditions de vie des retraités.

